



## Compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2018

### Séance ordinaire

**Présidence :** Mme Odile Jude, maire adjoint, assistée de Mme Françoise Morel chargée des comptes de la Commune.

**Conseillers présents:**

Mme Carolyn Béchet.

Mrs Alain Lachaise, Fabrice Bordeau, Laurent Butteau, Michel Crespin, Bernard Zeiger.

**Absents excusés :**

Mmes Patricia Coizé (pouvoir transmis à M. Lachaise), Sandrine Lemaître (pouvoir transmis à Mme Jude),

Mrs Sylvain Carlucci (maire, excusé), Jean-Claude Rolland (pouvoir transmis à M. Bordeau).

**Secrétaire de séance :** Mme Odile Jude

#### Ordre du jour

1. Approbation du Compte Rendu du dernier Conseil Municipal
2. Approbation des comptes de gestion des différents Budgets de la Commune  
Approbation des comptes Administratifs des différents Budgets de la Commune  
Affectation des résultats des différents Budgets
3. Vote des Taxes Locales.
4. Vote des Budgets Primitifs 2018
5. Vote des subventions aux associations
6. Questions diverses.

Début du Conseil à 20h30

*Monsieur Fabrice Bordeau nous fait lecture d'une lettre de Monsieur le Maire adressée aux membres du conseil (page suivante)*

Bonsoir à tous

Mon séjour de trois semaines à l'hôpital s'est bien déroulé, il me faut à présent récupérer. Cela fait aujourd'hui dix jours que je suis rentré à la maison et je constate une nette amélioration de mon état de santé, toutefois je reste fragile, je ne pourrai donc pas être parmi vous ce soir.

Françoise a effectué un travail de qualité et va donc pouvoir vous restituer l'état de nos finances oh combien saines avec des fonds libres conséquents pour une commune de 200 habitants. Cette situation financière va nous permettre d'investir pour le bien être de nos administrés, investir "oui" mais au fur et à mesure des rentrées d'argent dues à la vente des terrains du lotissement, il faut être prudent en ces temps difficiles. Plusieurs projets sont en cours d'étude avec demandes de subventions, à savoir

- la restauration de l'église
- les travaux de voirie et trottoirs (ralentisseurs Rte de Chars)
- l'étude de faisabilité de construction d'une classe
- la création d'un cheminement piéton aux abords de la Visonne.

Et bien d'autres projets encore.

Je vous souhaite une très belle soirée et j'ai hâte d'être de nouveau parmi vous

A très bientôt

SYLVAIN \*

### **1. Approbation des Comptes Rendus des derniers Conseils Municipaux**

Le Conseil Municipal adopte sans observation les procès verbaux des deux précédentes réunions du Conseil (20/12/2017 et 08/03/2018)

### **2. Comptes de Gestion, Comptes Administratifs et affectation de résultat :**

Monsieur le Maire a délégué Mme Françoise Morel, chargée des comptes de la commune, pour nous présenter les différents exercices de l'année 2017 en rappelant (voir courrier joint) les divers travaux et investissements réalisés ou à venir. A noter que la gestion du Clos Saint Hubert apparaît sur un budget spécifique.

Remarque de M. Zeiger: le conseil découvre le budget lors du conseil municipal et dans ces conditions il est difficile d'émettre un avis.

**Vote :** les différents comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **3. Taxes locales :**

Il est proposé de maintenir les taxes sans augmentation. Proposition soumise au vote.

**Vote :** proposition approuvée à l'unanimité.

#### **4. Budgets primitifs Commune, Assainissement et Eau :**

Après présentation et exposé des divers projets de la commune pour 2018, chacun des budgets primitifs est soumis au vote.

**Vote :** les budgets 2018 (Commune, Assainissement, Eau) sont approuvés à l'unanimité.

#### **5. Subvention aux associations :**

Une association met régulièrement à disposition de la commune et à titre gratuit un groupe de personnes handicapées pour aider à l'entretien de nos espaces verts. Ces personnes arrivent avec leur propre matériel et réalisent un travail remarquable. Notre employé communal propose de leur offrir lors de chaque intervention des boissons et quelques gâteaux en remerciement de leur travail.

**Vote :** proposition approuvée à l'unanimité par le conseil.

#### **6. Questions diverses :**

##### ➤ **CLETC : (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges)**

Cette commission est chargée d'évaluer le coût des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et la CCVC.

Il est demandé au Conseil de prendre une délibération.

Le Conseil n'ayant pu prendre connaissance du rapport de la CCVC souhaite reporter cette délibération.

##### ➤ **Gué de la Viosne :**

Mme Jude demande à M. Zeiger s'il y a eu des écritures concernant l'accord de cession de terrain au niveau du gué de la Viosne lors des discussions sur le PLU en 2012. M. Zeiger précise que le relevé de géomètre avec les numéros des parcelles concernées a été signé par M. Pascal Guillou et ce dernier s'est engagé verbalement à régler la situation chez le notaire avant la fin du printemps 2018.

##### ➤ **Information sur la Laverie :**

Information de M. Serfati (gérant de la Blanchisserie AEGOA) : la laverie place des Tilleuls rencontre de grosses difficultés financières et se trouve dans l'obligation d'arrêter son activité définitivement le 28 avril 2018.

##### ➤ **Elagage des arbres dans la Coulée Verte :**

M. Zeiger fait remarquer que les arbres de la coulée verte nécessitent un sérieux élagage, le travail n'avait été réalisé que sur un seul des arbres.

Un courrier a été envoyé pour mettre en demeure certains riverains de chemins ou voies publiques afin de procéder à l'élagage d'arbres débordant sur la voie publique. Un délai d'exécution a été fixé, passé ce délai la commune délèguera une entreprise qui facturera le travail aux propriétaires concernés.

##### ➤ **Prix des raccordements à la fibre :**

Mme Nadine Zeigersouhaite connaître les coûts de raccordement à la fibre lorsque les travaux d'installation seront terminés.

**Réponse :** les travaux sont prévus pour acheminer la fibre à la limite des propriétés, les tarifs de raccordement seront fixés par les Fournisseurs d'Accès Internet. Pour plus d'informations il est proposé de se rendre sur le site de la CCVC (<http://ccvexincentre.fr/tres-haut-debit-foyers-de-ccvc-2019/>) et également de consulter les offres des différents FAI.

La séance est levée à 22h45.